



Le Chesnay-Rocquencourt, le 20 avril 2022

MAIRIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

9 RUE POTTIER

78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Affaire suivie par : Monsieur Konsdorff

Tel : 01 39 23 23 23

**COMPTE- RENDU DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL DE QUARTIER DUTARTRE  
DU 15 MARS 2022**

**PRÉSENTS :**

- M. Chotard
- Mme Tieberge
- M. Fourcade
- Mme Jovard
- M. de Clinchamps
- M. Konsdorff
- M. Berthome

**EXCUSÉ(E)S :**

- M. Delepierre

**Ordre du jour**

---

<b>1. Circulation rue du Hameau</b>	
<b>2. Stationnement vélos</b>	
<b>3. Arbres avenue Dutartre</b>	
<b>4. Terrain au bout de l'avenue Dutartre donnant sur résidence Longchamp et rue des Sports.</b>	
<b>5. Installation d'un espace de divagation canine</b>	

## **I. Les points de l'ordre du jour**

---

### **1. Circulation rue du Hameau :**

Le sujet concerne la mise en sens unique de la rue. Les habitants seront sollicités sur le sujet dans le cadre de la mise en place du SDMU.

### **2. Stationnement vélos :**

Un point est demandé concernant l'usage et la pérennité du dispositif. L'usage de ce dernier démontre qu'il répond à un besoin pour la grande majorité des emplacements. Seul un parking à vélos ne rencontre pas véritablement son public et il pourrait être envisagé de le déplacer (av. Dutartre hauteur Longchamp).

### **3. Arbres avenue Dutartre :**

Une étude a été menée par les espaces verts qui gèrent la plantation d'arbres. De multiples raisons, notamment budgétaires, ne permettent pas d'envisager ce projet à moyen terme.

### **4. Questionnements des riverains sur le terrain au bout de l'avenue Dutartre donnant sur la résidence Longchamp et la rue des Sports. :**

Le CDQ s'interroge sur le devenir de cet espace et sur l'édification d'un immeuble à cet endroit. Il a été spécifié qu'il n'y avait pas de projet envisagé à cet endroit pour le moment.

### **5. Installation d'un espace de divagation canine dans le quartier :**

Un espace de divagation canine est envisagé pour permettre aux chiens qui doivent être tenus en laisse dans la commune de disposer d'un endroit de liberté sous la surveillance de leur maître. Il est prévu à proximité de la porte Saint-Antoine.

### **6. Questions diverses :**

- Le CDQ souhaite des informations sur le procès de l'espace de l'ancienne gare routière et sur le stationnement des bus côté Lapeyre pour la prochaine réunion du CDQ et regrette un manque de communication sur le sujet.
- Le sujet du stationnement gênant devant le tennis le Trianon a également été soulevé.
- Le passage piéton rue de Versailles au niveau de l'école Langevin nécessiterait d'être mieux signalé.
- Vitesse excessive des camions poubelles dans Parly 2
- Bornes électriques pour véhicules à réactiver. Ce projet est en cours et a été abordé en Conseil municipal où il a fait l'objet d'explications. Les élus feront un point lorsqu'il aura un impact plus concret.
- Nettoyage contre-allée en remontant d'Aldi vers la Place de la Loi. Il s'agit d'un espace sur la commune de Versailles qui n'appartient donc pas à la commune du Chesnay-Rocquencourt. Mais il semble qu'il ne soit pas entretenu. Ce point sera abordé avec la commune voisine.
- Problème de canalisation bouchée rue Pierre Clostermann. Résidence les comtesses. Ce point sera remonté aux élus en charge de ces dossiers.

Prochaine réunion de quartier prévue en mai prochain.

Le Président du Conseil de Quartier

Dutartre